

**PÉTANQUE**



**Jeu Provençal**

**SECTEUR MONTLUÇON**

**NYFFENEGGER Xavier**  
Responsable du Secteur

La Croix de la Naute  
03420 ARPHEUILLE St PRIEST

Tél : 06 12 69 40 72

Email : x-nyf@allier-petanque-  
jp.fr

**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**

Ligue d'Auvergne

**COMITÉ DE L'ALLIER**

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

*Secteur MONTUÇON*

# **JOURNEE FESTIVE PETANQUE REGLEMENT**

- La **Journée Festive**, organisée par le secteur de Montluçon, est réservée aux joueurs licenciés du secteur de Montluçon.
- Le Bureau du Secteur est responsable du financement de cette manifestation. Il en assure les profits et pertes. Il organise cette rencontre à coût réduit pour les participants.
- Le **Challenge du Secteur** se dispute en doublettes ou doublettes mixtes homogènes (même club) en 5 parties
  - 1° Le **Challenge Vainqueur** est attribué à l'équipe qui a gagné les 5 parties et ayant le + de points.
  - 2° Le **Challenge Femme** est attribué à l'équipe féminine la mieux placée.
  - 3° Le **Challenge Mixte** est attribué à l'équipe mixte la mieux placée.
  - 4° Le **Challenge Vétérans** est attribué à l'équipe vétérans la mieux placée.
  - 5° Le **Challenge Jeunes** est attribué à l'équipe benjamine, minime, cadette ou junior la mieux placée.
- Le nombre d'équipes présentées par chaque club n'est pas limité.
- La composition des équipes est libre.
- 25 € par équipe, repas compris, est demandé pour les frais de participations à la journée festive.
- Les boissons consommées hors repas seront payantes à un prix modéré.
- Il n'est redistribué aucune indemnité. Des coupes et récompenses sont prévues pour les joueurs.
- Les **cinq** challenges remportés par les équipes, seront confiés pour une année au club d'appartenance de ces équipes. Ils seront obligatoirement rendus au Secteur de Montluçon, au plus tard, l'année suivante, le matin, avant le début de la compétition.
- Un challenge remporté 3 années de suite par le même club sera définitivement acquis au club.
- La date de la journée festive sera arrêtée chaque année par le Bureau du Secteur Montluçon lors de l'Assemblée Générale.
- **Si moins de 16 équipes le Challenge du Secteur de Montluçon sera tout simplement annulé.**

Les parties de la **journée festive du Secteur Montluçon** débiteront le matin à partir de **9 h 30**.

Les parties se joueront en **13 points, règlement FFPJP**.

**Les inscriptions seront adressées sur les formulaires prévus au responsable du Secteur Montluçon au plus tard le 24 juillet 2018** par texto au 06 12 69 40 72 ou Email x-nyf@allier-petanque-jp.fr

Seules les équipes inscrites à la date prévue participeront à cette journée festive.

**Aucune dérogation ne sera admise.**

Les bulletins d'inscription à la journée festive du secteur de Montluçon sont joints en annexe.

Le responsable du Secteur Montluçon, 12 juillet 2018.